

Commission loisir AURA – 01 avril 2020.

Début 16 :00 Fin 19 :00.

Présents : Julian Breuil (salarié), Fanny Brigand(salarié), Claude Chemelle (ligue - 69), Jean Donnadieu (ligue - 63), Jean Luc Douroux (63), Dominique Fèvre (ligue - 69), Fred Juarez (73), Jo Magnin (73), Fabien Picq (salarié).

Excusés : Pascal Serra (63), Cristol Bellissent (directeur)

Modif chagt date mdyc (30&31 janvier 2021

Chgt date vertiroc – (10&11 oct 2020)

1. **Méthode de travail.**

La rédaction du bilan 2019 de la commission a mis en lumière la multi polyvalence de Fanny. Cette caractéristique aspire Fanny sur des taches qui ne sont pas celles initialement dévolues la commission loisir. JeanJean se propose de se rapprocher davantage de Cristol afin de faire un suivi plus précis de l'avancement des travaux de la commission. A noter en fin de doc une « to do list » avec proposition d'échéance

2. Topos escalade.

la réflexion n'a pas pour objet de réfléchir en lieu et place des CT pour lesquels la gestion des SNE et des topos fait partie des compétences.

La réflexion présente a pour objet de mettre en commun des idées ou des pistes de solution.

2 aspects sont abordés :

- a. - la réalisation des topos (contenus, choix imprimeur, modalités de vente). Le principe général est d'utiliser le topo comme un vecteur d'information pour la pratique au pied de la voie (accès, parking, difficultés, longueur, équipement, orientation des voies...).
- i. Impression : Les CT « cherchent » des imprimeurs afin de limiter les couts de ce poste. Le CT73 travaille avec un imprimeur local. Le tarif d'impression par topo, est de 3,48 HT, pour 4000 exemplaires. Le topo fait 320 pages, cousu, collé, pages à 115g/m² et les couvertures 300g/m², format 150*210. Après calcul, cela ramène le prix de la page à 0.0108€
Le CT38 travaille avec un imprimeur Lithuanien.
Le tarif d'impression s'élève à 8085€ HT les 5000 exemplaires, soit 1.617€ pour 352 pages. Le grammage des pages est à 90g/m², celui des couvertures est à 300g/m², avec une protection sur la couv 1, la reliure est collée. Le format 150*210. Après calcul, cela ramène le prix de la page à 0.0046€. La question de collecter les travaux d'impression auprès d'un seul imprimeur est envisageable et laissée à l'appréciation de chaque CT sur les critères choisis.
- ii. Espaces Naturels Sensibles : Les grimpeurs sont demandeurs d'information sur l'environnement. Certains topos laissent la place à des structures gestionnaires d'espaces naturels sensibles. C'est une pratique éditoriale à généraliser. Pour les CT qui n'auraient pas d'interlocuteur local, il pourrait être possible de mettre au point un texte suffisamment général pour être transposable à toutes les situations géographiques. Le CEN Auvergne Rhône Alpes semble être la structure la plus représentative. Au-delà de cet aspect, il

faut établir et renforcer nos relations avec les gestionnaires d'espaces naturels sensibles dans chaque CT, voire une relation construite et officielle au niveau régional.

- iii. Encadrement : lister les professionnels locaux, mentionner ceux d'entre eux qui connaissent les cursus de formation FFME.
 - iv. Information sur le modèle économique équipement des SNE. Certes, nous pouvons penser que les licenciés FFME connaissent le modèle économique, mais outre le fait que tous les grimpeurs lecteurs de topo ne sont pas tous licenciés à la ffme, il faut noter que les contextes économique, juridique, social évoluent et brouillent les pistes historiques. Rappeler donc le principe qu'une partie du prix du topo « retourne » l'équipement (pourquoi ne pas mettre un % du prix de vente). Présenter la fondation rockclimber. Utiliser ce chapitre pour lancer la piste du permis de grimper ? (> texte à rédiger – JJ).
 - v. Les acteurs : présenter le rôle des ouvriers, qui fait l'entretien, les responsabilités
 - vi. Aspect juridique : présenter sans pathos (mais chiffrée) la problématique juridique consécutive à des accidents sur des sites conventionnés par la ffme et la charge financière supportée par les seuls licenciés. Présenter le rôle ses collectivités territoriales.
 - vii. Vente boutique : La ligue peut proposer aux CT qui le souhaitent de gérer la vente (encaissement, envoi, reversement) via la boutique. Reste à déterminer le coût de ce service. (> Dominique, peux-tu évaluer ce coût ?).
 - viii. Lieux de vente : Il y a une trentaine d'année, le plus sûr moyen de trouver le topo était de s'adresser vers le tabac presse le plus proche. Encore avant, nous allions lire le cahier du site en buvant un café. Aujourd'hui, le tabac presse n'est plus systématique ; localement, certaines chaînes de magasin de outdoor, proposent le topo à la vente, dans d'autres lieux, cette même chaîne ne propose pas. Bref, pas toujours facile de trouver un topo. L'idée proposée est de lister sur le site web du CT éditeur ou de la ligue, les lieux de vente du topo.
- b. L'évolution du modèle économique du topo.

Suite à réunion à l'initiative du PN écrins, Sébastien Prat (salarié ct38), Bruno Roux, et JJ ont échangé sur le rôle possible de la ffme dans le cadre de l'application

Geotreck - <http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/geotrek-tout-sur-les-sentiers-en-ligne>

cette nouvelle façon de communiquer sur les sites de pratiques. Le PN des écrins juge la présence de la ffme utile dans ce contexte compte tenu de l'expertise de la FFME. Cet appel du pied met la ffme délégataire de l'activité face à ses responsabilités : sommes-nous en mesure de produire une data actualisée de qualité sur l'équipement des SNE ? Cette data serait ensuite vendue à geotreck ou d'autres structures. Le modèle serait proche de celui pratiqué par l'ign qui fournit des cartes et les vend à des nombreux clients (Michelin, géoportail, cartes didier richard ..). A ce jour, aucun scénario ne permet de garantir que les SNE conventionnés antérieurement par la ffme et possiblement conventionnés par des collectivités territoriales seront entretenus par la FFME. Ce point semble important dans la mesure où la présence régulière sur le site permet une actualisation des données. La question n'est pas de se positionner par rapport à géotreck, mais d'envisager cet

éventuel glissement de rôle de la ffme sur les SNE.

3. Equipe Filles 73&74.

- a. Contexte : Cette équipe est expérimentale. Initiée par Cécile Guerry depuis 10 ans, cette équipe a glissé du ski alpinisme compétition vers l'alpinisme voire le canyon. L'expérimentation avait pour objet :
 - restreindre la zone de recrutement afin de limiter les déplacements pour les sorties et envisager d'autres équipes
 - faire évoluer le modèle économique en faisant participer les membres aux frais d'encadrement (assurés en grande majorité par Julian Breuil salarié) et en n'intégrant pas dans le budget de la ligue les frais de route, hébergement, restauration.L'objectif de cette équipe est double : montrer que l'alpinisme est accessible aux femmes et le faire savoir sur les réseaux sociaux. Cécile Guerry a fait savoir dernièrement sa volonté de stopper son investissement. Son rôle était d'organiser les séjours (dates, réservations, maintien du lien entre les membres) et de co-encadrer avec Julian afin de préparer le brevet fédéral d'initiateur ski alpinisme.
- b. Bilans : bonne assiduité des membres ; cela est très certainement dû à la proximité géographique qui limite les déplacements. Plusieurs activités de ski, cascades, parcours montagne, escalade (du canton prévu mais reporté sine die pour cause de crise sanitaire covid19). Des publications sur les réseaux <https://www.facebook.com/pg/GFAAURA/posts/> respect du budget prévisionnel. Julian estime que les filles ont bien amélioré leur pratique. Certaines semblent partantes pour préparer des brevets fédéraux afin de s'investir dans leur club respectif.
- c. La suite à donner.
2 pistes sortent :
 1. Délocaliser cette expérimentation vers d'autres territoires (38+26), (01+69), (03+15+63), (42+43+07) et donc, laisser la gestion d'une nouvelle équipe aux CT73 et CT74. Fred Juarez (73) n'est pas opposé à cette idée.
 2. Proposer des stages spécifiquement féminins afin que les stagiaires puissent progresser ensemble sans engagement d'assiduité.
- d. Choix : la solution 2 semble convenir. Afin que les stagiaires évoluent naturellement vers une « équipe » les séjours seraient programmés : 2 séjours de 2 jrs + 2 séjours de 4 jours. Soit 12 journées d'activité. L'investissement de la ligue resterait identique (mise à dispo de Julian pour 12 jours) auxquels se rajoutent 1500 € du conseil régional. Julian bloque d'ores et déjà 12 jours d'encadrement terrain. Engager la communication au plus vite. Cf. annexe 1 réunion de travail du 27 avril 2020.

4. SAE Extérieures.

- a. Contexte : Bruno Souben (CVHM Vienne) nous a exposé le devenir des SAE Urbaines Qui semblent tomber en désuétude alors qu'elles offrent des sites d'escalades de proximité agréables en périodes chaudes au moment où les salles d'escalades sont surchauffées. Par ailleurs, suite à une enquête réalisée par lui-même sur le site de Villeurbanne (parc de la commune de Paris), il apparaît que des pratiquants non licenciés utilisent régulièrement cette structure et semble y être attachée malgré un

besoin de renouvellement de prises. Dominique confirme que des clubs lyonnais se retrouvent au pied de cette SAE E pour un moment de grimpe et organiser un bbq. Il note aussi que des structures identiques ont été démontées pour cause de vandalisme et de sécurité. Fred cite le cas de deux SAE E chambériennes qui sont utilisées. La question posée est : pourrait-il être judicieux pour la FFME de faire vivre ses SAE E (via un contest local sur le modèle du « Bigre ») afin qu'elles deviennent une porte d'entrée vers une pratique en club comme le sont les mini terrains de basket pour le basket ?

b. La discussion.

Claude juge que la construction, l'entretien, l'animation, de ces SAE E relève de la politique de la ville.

Fabien relève que les clubs lyonnais n'ont pas besoin de cela pour augmenter leur nombre d'adhérents dans la mesure où ils en refusent déjà.

JeanJean ne trouverait pas déplacé de participer à la politique de la ville en apportant une expertise auprès des municipalités et de proposer une animation aux citoyens proches de ces SAE E.

c. Décision. Pas de plan d'action défini, mais il semble nécessaire de lister les SAE U existantes sur le territoire de la ligue. Une piste pour lister ces structures

<https://climbingaway.fr/fr/sites-escalade/carte-du-monde-des-sites-d-escalade/france>

5. Rencontre avec les GHM prestataires.

Lors d'un co-encadrement effectué en juillet 2019 sur un séjour alpinisme, JeanJean a eu l'occasion de rencontrer David Moratille et Nicolas Braud qui encadraient des stages de la ligue. Les GHM prestataires expriment le besoin d'une définition plus fine des objectifs des séjours qui ne sont pas des stages avec des objectifs terminaux mieux définis. Ils font le constat que les participants n'expriment pas une réelle volonté de pratiquer en autonomie. Ce questionnement vient du fait du nombre de participants, de l'hétérogénéité des niveaux et d'une faible volonté de tendre vers une pratique en autonomie.

Julian réfléchit à la rédaction d'un document qui liste les interrogations. Concernant les niveaux, garder le taux d'encadrement à 5 stagiaires pour 1 ghm et demander aux stagiaires les passeports obtenus afin de mieux cerner leur niveau respectif et constituer des groupes homogènes.

6. Drome y Cimes et autres evts.

a. Le choix d'un événement dans la drome répond à la volonté de la ligue de proposer des événements dans tous les territoires, toutes saisons et toutes les activités. La région de Die offre plusieurs atouts avec des sites adaptés à la découverte des pratiques et le perfectionnement (passeports comme sur la MDYC). Du côté des infrastructures (camping, hébergements, restaurateurs ou traiteur, salle d'accueil) sont présentes pour le WE du 17 et 18 octobre. Le choix de la date est également motivé par la tenue à ces dates du « fascinant we du vignoble », permettant en cas de mauvaise météo de proposer des activités culturelles (mais programmation annulée suite à covid19).

JeanJean a communiqué à Pierre Legreneur (pdt du ct26) l'intention de la ligue et de travailler avec le CT26 (MOA ligue). Le salarié du CT26 Philippe Saury est en chômage technique à cette heure. Fanny avance sur le dossier. D'ores et déjà, Fabien et Fanny peuvent réserver des journées pour la préparation et l'animation.

b. Autres evts.

- BYC programmée les 20&21 juin mais sans certitude à ce jour.

Vertiroc (42) programmé les 10&11 octobre. Pas de news du ct42 sur un éventuel besoin de coup de main de la ligue. Demande par courriel du 05/05

- Oz en Oisans : 23&24 janvier 2021

- JDC 2021 : 30&31 janvier 2021.

- MDYC : 30&31 janvier 2021.

-

Point	Qui	Pour quand
Topos – questionner les CT sur leur souhait ou non de rajouter les informations listées, d'utiliser un imprimeur commun, de vendre via la boutique de la ligue, lister les lieux de vente des topos	JJ	Lancement enquête au plus vite pour réponse fin juin 2020.
Topos : évaluer coût de vente en boutique (main d'œuvre, emballage, envoi, modalités de facturation et flux financier)	Dominique	Septembre 2020
Séjours filles alpinisme : proposer des séjours selon formats proposés et montage financier et communication	Fanny, Julian	15 septembre 2020
SAE Extérieures : lister les SAE E existantes	Fabien	Fin juin 2020
Définition des objectifs et problématiques autour de séjours montagne	Julian, Fanny	Avant les séjours estivaux 2020 pour communiquer avec les ghm prestataires.
Drome Y cimes. Contact avec mairie de die, camping, traiteur, CT26, professionnels locaux.	Fanny, JJ	

Fin PV.

Annexe 1.

Réunion de travail 27 avril 2020. 10 :30 à 12 :00

Psts : Fanny, Julian, Cristol, Claude, JJ.

Station Montagne : Claude propose de missionner un stagiaire (profil à définir) pour avancer le dossier « station montagne ». Selon JJ, la difficulté du dossier vient du modèle de calcul pour décerner les niveaux de labels selon les prestations offertes par la station cible (sites, types de public, encadrement, hébergement, matériel, accessibilité). JJ et Claude se penchent sur le profil du stagiaire.

Equipe filles alpinisme :

Objectif : Affiner les pistes « équipe féminine alpinisme » abordées lors de la commission loisir du 01 avril 2020.

L'idée est de proposer des séjours (donc sans objectif de formation ce qui n'occulte pas l'éventualité de valider des passeports (voir précision lexicale en fin de doc) des femmes sur l'intégralité du territoire de la ligue sans pour autant faire une équipe (avec la lourdeur de la création/gestion de cette équipe) tout en tentant d'impulser une dynamique de groupe en fidélisant les inscrites.

La stratégie retenue consiste à proposer des packs activités. Pour l'instant, nous proposons 2 packs : escalade-alpinisme et ski alpinisme. Cette présentation devrait inciter les participantes à s'inscrire sur un pack complet. Chaque pack est organisé sur 3 séjours de 2 jours (à adapter éventuellement).
Éventualité selon retour d'expérience de dissocier alpinisme/escalade afin de faire deux packs distincts.

Public : féminin 5 personnes max en escalade/alpinisme. On peut monter à 6 en ski alpinisme.

Niveau : escalade grimper 6a falaise ou pass orange à vue, demander aux participants si elles ont des passeports. Niveau ski ?

Thèmes des packs :

Escalade + alpinisme : grande voie + Alpinisme parcours arête, estival.

Ski alpinisme : sorties découverte selon massif et conditions/nivo météo.

Encadrement pro : 12 à 14 journées par 1 ghm féminin. Julian prend contact (Mathilde Oeuvarard ?)

Montage financier/tarifs : 1500€ de subvention région à transformer en €/jour pour les auverrhône-alpes et un autre tarif pour les extérieures à la ligue.

Les participantes gèrent et financent les aspects logistiques (transport, restauration, hébergement, matériel).

Communication :

Inscription au calendrier des stages et séjours ME : oui .

Affichage sous forme de pack (3 séjours annoncés pour inciter les personnes à s'inscrire sur l'intégralité du stage.

Fanny et Julian regardent les aspects financiers et communication pour lancer dans l'été.

Autres points abordés au cours de la réunion :

Gestion de la priorité des actions de Julian :

1. X Y Cimes montagne.
2. Séjours jeunes (ski alpi).
3. stages et séjours. Julian se concentre sur alpinisme et ski. Pour les autres activités, d'autres salariés présentent les compétences adéquates.
4. travail administratif/prospection.

Drome y cimes : Fabien, Raphy sur evt. On peut libérer Julian si expertise « alpinisme » pas indispensable ;

Séjours jeunes estivaux :

recherche d'un co-encadrement supplémentaire (Benoit Douroux en piste)

et Perf Bélarde passe en init à cham (1 seul inscrit).

Aout multi-activité complet.

Covid 19 : désinfection des épi.

Précision lexicale.

Terminologie entre stage et séjour ME. Le stage présente une finalité de formation au contraire du séjour qui se concentre sur la pratique.

Profil stagiaire : prépare le stage en amont en cherchant à acquérir de la connaissance.

Profil séjour : pratique hédoniste sans volonté d'acquérir des connaissances.